

Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012

Pour
l'exercice financier se
terminant le 31 mars 2012

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction au budget supplémentaire des dépenses	7
<i>Tableaux sommaires</i>	
Aperçu des tableaux sommaires	13
Sommaire des budgets des dépenses de 2011-2012	14
Total des budgets des dépenses à ce jour pour 2011-2012	14
<i>Détails par ministère, organisme et Société d'État</i>	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	19
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	22
DÉFENSE NATIONALE	
Ministère	25
FINANCES	
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	29
INDUSTRIE	
Ministère	33
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	33
JUSTICE	
Ministère	36
Service administratif des tribunaux judiciaires	36
PATRIMOINE CANADIEN	
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	41
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	41
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	
Ministère	46
Société canadienne d'hypothèques et de logement	46
RESSOURCES NATURELLES	
Ministère	49
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE	
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	53
TRANSPORTS	
Ministère	57
Commission de la capitale nationale	57
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	57
VIA Rail Canada Inc.	57
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	59
<i>Annexe</i>	
Aperçu	62
Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits	65
Prévisions législatives	70
Sommaire des modifications apportées aux crédits votés	71
Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense	72
Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses	80

Introduction au budget supplémentaire des dépenses

Structure du présent budget supplémentaire des dépenses

Le présent budget supplémentaire des dépenses est composé de quatre sections distinctes :

1. *Introduction au budget supplémentaire des dépenses;*
2. *Tableaux sommaires;*
3. *Détails par ministère, organisme et société d'État;*
4. *Annexe.*

Objectif et renseignements généraux

Le budget supplémentaire des dépenses a pour objet de présenter au Parlement de l'information sur des dépenses nécessaires du gouvernement qui n'étaient pas suffisamment étoffées au moment du dépôt du budget principal des dépenses ou encore qui ont été peaufinées par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou à des services particuliers.

Le budget supplémentaire des dépenses renferme aussi des renseignements à jour sur les modifications quant aux coûts prévus des principaux postes législatifs et de divers postes, tels que les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions et les modifications au libellé de crédits. Généralement, le budget supplémentaire des dépenses comprend toutes les modifications ayant une incidence sur les dépenses de l'exercice en cours qui ont été approuvées par le Conseil du Trésor.

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012 se limite aux postes pour lesquels une autorisation particulière en vertu de la loi de crédit est requise avant décembre 2011.

Depuis le printemps 2007, un budget supplémentaire des dépenses est déposé pour chacune des trois périodes parlementaires d'octroi des crédits, lesquelles se terminent le 23 juin, le 10 décembre et le 26 mars, respectivement. Le présent budget supplémentaire des dépenses (A) est le premier budget supplémentaire des dépenses prévu pour l'exercice en cours et sera déposé au Parlement au cours de la période d'octroi des crédits se terminant le 23 juin 2011.

Introduction au budget supplémentaire des dépenses

Sommaire des budgets des dépenses à ce jour – Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012

Le Budget principal des dépenses 2011-2012, déposé le 1^{er} mars 2011, visait à obtenir l'autorisation du Parlement pour des crédits annuels afin de dépenser 91,8 milliards de dollars en dépenses budgétaires et 0,1 milliard de dollars en dépenses non budgétaires. Il présentait également des renseignements au sujet des montants législatifs de 159,0 milliards de dollars en dépenses budgétaires et de 0,7 milliard de dollars en recouvrements nets non budgétaires.

Budget principal des dépenses

En raison de la dissolution du Parlement pour la tenue d'une élection générale, le projet de loi de crédit visant à fournir les crédits provisoires n'a pas fait l'objet d'un vote. Par conséquent, des mandats spéciaux au gouverneur général (mandats spéciaux) ont été établis pour assurer le déroulement des activités du gouvernement.

Compte tenu du moment de la dissolution et de la reprise prévue des travaux du Parlement, le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012 ne comportera que les postes devant obtenir une autorisation supplémentaire pour des dépenses ou des subventions nécessaires avant que la totalité des crédits soit accordée à l'automne.

Présent budget supplémentaire des dépenses

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012 fournit des renseignements en vue d'obtenir l'autorisation du Parlement pour engager des crédits budgétaires votés de 2,0 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 2,2 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses. En outre, ce document comprend des renseignements concernant une augmentation de 0,9 million de dollars des dépenses budgétaires législatives. Aucun changement n'a été apporté aux dépenses non budgétaires, que ce soit pour les crédits votés ou les postes législatifs.

Tableau 1 : Total du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012 (en millions de dollars)

	Budgétaire ¹	Non budgétaire ²
Crédits votés ³	2 026,4	0.0
Dépenses législatives ⁴	0,9	0.0
Total	2 027,3	0.0

Nota :

1. Les dépenses budgétaires incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État.
2. Les dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.
3. Les dépenses votées sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement en vertu d'un projet de loi de crédits.
4. Les dépenses législatives sont celles qui sont autorisées par le Parlement par l'entremise de lois habilitantes.

Introduction au budget supplémentaire des dépenses

Points saillants de ce budget supplémentaire des dépenses

Cette section donne un aperçu des principaux postes présentés dans le présent budget supplémentaire des dépenses.

Les principaux postes inscrits au présent budget supplémentaire des dépenses exigeant l'approbation du Parlement :

Postes votés

Besoin en matière de rémunération – Fonds pour des affectations aux ministères et aux organismes admissibles pour le versement des indemnités de départ accumulées – 1 300,0 millions de dollars

Ces fonds serviront à rembourser aux ministères, aux organismes et aux sociétés d'État les indemnités de départ versées. Aux termes des récentes ententes collectives, les employés concernés n'accumuleront plus d'indemnités de départ en cas de démission ou de retraite. Les indemnités de départ accumulées jusqu'à la signature de la convention collective applicable seront versées à l'employé sur demande. Les dépenses admissibles seront remboursées grâce à un transfert direct aux crédits du ministère pendant l'exercice au cours duquel ces coûts auront réellement été engagés.

Secrétariat du Conseil du Trésor

1 300,0 millions de dollars

Fonds visant à accroître l'offre de logements abordables et à en maintenir et améliorer la qualité pour les ménages à faible revenu dans le cadre de l'investissement dans le logement abordable 2011-2014, de l'Initiative en matière de logement abordable, et des programmes de réparation et d'amélioration des habitations – 253,1 millions de dollars

Ces fonds permettront d'appuyer une vaste gamme de programmes de logement provinciaux et territoriaux qui amélioreront l'accès au logement abordable au Canada. La création de nouveaux logements locatifs et la rénovation de maisons de chambres et de logements locatifs augmenteront la disponibilité de logements pour les personnes dans le besoin.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

253,1 millions de dollars

Fonds à l'appui du Programme des responsabilités nucléaires hérités pour reformer la stratégie à long terme et pour maintenir le contrôle et la réduction des risques et des responsabilités à l'égard des sites d'Énergie atomique du Canada limitée – 129,4 millions de dollars

Ces fonds permettront d'appuyer des projets et des activités de déclassement et de remise en état des sites d'Énergie atomique du Canada limitée effectués par Ressources naturelles. Le programme porte sur les immeubles et infrastructures contaminés, les déchets accumulés et les terrains touchés à la suite des activités de recherche et développement qui remontent au début des technologies et de la médecine nucléaires au Canada.

Ressources naturelles

129,4 millions de dollars

Nouveaux crédits et autorisations législatives dans ce budget supplémentaire des dépenses

Les organisations suivantes demandent des nouveaux crédits votés :

- Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (crédit 37a)
- Transports (crédit 17a)
- Travaux publics et Services gouvernementaux (crédit 6a)

Nouveaux crédits

Une nouvelle autorisation législative a été inscrite dans le présent budget supplémentaire des dépenses :

- Société canadienne d'hypothèques et de logement – Logement des Premières nations

Nouvelles autorisations législatives

TABLEAUX SOMMAIRES

Aperçu des tableaux sommaires

Sommaire des budgets des dépenses de 2011-2012

Total des budgets des dépenses à ce jour pour 2011-2012

Tableaux sommaires

Aperçu des tableaux sommaires

Cette section donne un aperçu des tableaux sommaires suivants présentés dans le budget supplémentaire des dépenses.

1. Sommaire des budgets des dépenses de 2011-2012
2. Total des budgets des dépenses à ce jour pour 2011-2012

1. Sommaire des budgets des dépenses de 2011-2012

Ce tableau précise les dépenses budgétaires et non budgétaires incluses dans les budgets des dépenses par ministère, organisme ou société d'État et par type d'autorisation parlementaire (besoins annuels au titre des crédits et exigences législatives).

2. Total des budgets des dépenses à ce jour pour 2011-2012

Ce tableau présente les budgets des dépenses publiés précédemment et les montants demandés dans le cadre du présent budget supplémentaire des dépenses. Il fournit aussi une ventilation des dépenses budgétaires et non budgétaires par crédits votés et postes législatifs.

Sommaire des budgets des dépenses de 2011-2012

Ministères, organisme ou société d'État	Dépenses budgétaires		
	Budget principal des dépenses	Affectations permanentes des crédits centraux du CT	Total – Budgets des dépenses à ce jour
	\$	\$	\$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère	7 290 532 751	7 290 532 751
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat	5 878 117 291	5 878 117 291
DÉFENSE NATIONALE			
Ministère	21 293 330 013	21 293 330 013
FINANCES			
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.....	40 208 596	40 208 596
INDUSTRIE			
Ministère	1 215 471 762	1 215 471 762
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.....	220 323 245	220 323 245
JUSTICE			
Ministère	737 543 034	737 543 034
Service administratif des tribunaux judiciaires.....	65 378 438	65 378 438
PATRIMOINE CANADIEN			
Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	11 174 976	11 174 976
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
Ministère	45 464 367 095	45 464 367 095
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	1 907 423 000	1 907 423 000
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	3 524 047 430	3 524 047 430
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	5 411 746	5 411 746
TRANSPORTS			
Ministère	1 530 457 479	1 530 457 479
Commission de la capitale nationale	106 871 834	106 871 834
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	98 944 000	98 944 000
VIA Rail Canada Inc.....	458 309 000	458 309 000
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX.....	2 581 746 150	2 581 746 150
Tous les autres ministères, organismes ou sociétés d'État non visés par le présent budget des dépenses	137 782 915 294	137 782 915 294
Compte des opérations de l'assurance-emploi.....	20 573 646 752	20 573 646 752
Total	250 786 219 886	250 786 219 886

Total des budgets des dépenses à ce jour pour 2011-2012

Budgets des dépenses précédents :

Budget principal des dépenses

Présent budget supplémentaire des dépenses

Total des budgets des dépenses à ce jour

	Dépenses budgétaires				Autorisations non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			
	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Dépenses budgétaires à ce jour	Budget principal des dépenses	Présent budget supplémentaire des dépenses		Total – Dépenses non budgétaires à ce jour
	Transferts	Crédits à voter	Autorisations législatives			Crédits à voter	Autorisations législatives	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
.....	17 773 440	7 308 306 191	77 803 000	77 803 000	
.....	1 300 000 000	7 178 117 291	
.....	1	21 293 330 014	
.....	14 670 000	54 878 596	
.....	118 226 150	1 333 697 912	800 000	800 000	
.....	47 079 507	267 402 752	
.....	14 864 163	752 407 197	
.....	2 754 928	68 133 366	
.....	9 974 440	9 974 440	
.....	2 553 902	13 728 878	
.....	1	45 464 367 096	816 141 015	816 141 015	
.....	254 500 000	908 000	2 162 831 000	(1 951 342 000)	(1 951 342 000)	
.....	135 400 000	3 659 447 430	
.....	2 660 673	8 072 419	
.....	22 646 108	1 553 103 587	
.....	3 490 000	110 361 834	
.....	31 808 000	130 752 000	
.....	48 000 000	506 309 000	
.....	1	2 581 746 151	
.....	137 782 915 294	468 190 604	468 190 604	
.....	20 573 646 752	
.....	2 026 401 314	908 000	252 813 529 200	(588 407 381)	(588 407 381)	

Dépenses budgétaires			Dépenses non budgétaires		
Crédits à voter	Autorisations législatives	Total	Crédits à voter	Autorisations législatives	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$
91 804 617 585	158 981 602 301	250 786 219 886	99 213 643	(687 621 024)	(588 407 381)
2 026 401 314	908 000	2 027 309 314
93 831 018 899	158 982 510 301	252 813 529 200	99 213 643	(687 621 024)	(588 407 381)

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement et :			
	a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;			
	b) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel;			
	c) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil; et			
	d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an			
	1 042 799 123	1 042 799 123
5	Dépenses en capital et :			
	a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;			
	b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes.....			
	12 194 000	12 194 000
10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions			
	6 049 915 235	17 773 440	6 067 688 675
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés			
	71 154 285	71 154 285
(L)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord – Traitement et allocation pour automobile			
	77 516	77 516
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales			
	90 415 879	90 415 879

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987 000	17 987 000
(L) Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources.....	2 574 713	2 574 713
(L) Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique.....	2 000 000	2 000 000
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités.....	1 400 000	1 400 000
(L) Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington.....	15 000	15 000
Total des dépenses budgétaires	7 290 532 751	17 773 440	7 308 306 191
Agence canadienne de développement économique du Nord				
25 Dépenses de fonctionnement	12 935 925	12 935 925
30 Contributions	30 057 000	30 057 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 185 632	1 185 632
Total des dépenses budgétaires	44 178 557	44 178 557
Commission canadienne des affaires polaires				
35 Dépenses du Programme et contributions.....	936 747	936 747
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	78 542	78 542
Total des dépenses budgétaires	1 015 289	1 015 289
Institut de la statistique des Premières nations				
40 Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement	5 000 000	5 000 000
Total des dépenses budgétaires	5 000 000	5 000 000
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens				
45 Dépenses du Programme.....	11 980 000	11 980 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	450 000	450 000
Total des dépenses budgétaires	12 430 000	12 430 000
Greffes du Tribunal des revendications particulières				
50 Dépenses du Programme.....	2 644 830	2 644 830
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	206 823	206 823
Total des dépenses budgétaires	2 851 653	2 851 653

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Ministère				
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	47 403 000	47 403 000
L20 Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	30 400 000	30 400 000
Total des autorisations non budgétaires.....	77 803 000	77 803 000

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Ministère

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 10
Fonds pour le renouvellement et la prolongation d'une série de revendications territoriales globales au Yukon, la mise en œuvre de plusieurs ententes sur l'autonomie gouvernementale au Yukon et la mise en œuvre de l'Entente sur l'administration de la justice du Conseil des Tlingit de Teslin.....	17 773

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	Crédit	Législatif
<u>Subventions</u>		
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale.....	9 295 000
Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	8 478 440
Total des paiements de transfert	17 773 440

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

CONSEIL DU TRÉSOR

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Secrétariat					
1	Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	235 502 149	235 502 149
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	750 000 000
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada	8 510 893	8 510 893
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 452 205 200	2 452 205 200
25	Report du budget de fonctionnement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits en raison du report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 200 000 000	1 200 000 000

CONSEIL DU TRÉSOR

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
30a Besoin en matière de rémunération – Sous réserve de l’approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d’autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d’emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d’emploi dans l’administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n’ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération	600 000 000	1 300 000 000	1 900 000 000
33 Report du budget des dépenses en capital – Sous réserve de l’approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s’ajoute à d’autres crédits aux fins du report du budget d’immobilisations de l’exercice précédent	600 000 000	600 000 000
(L) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	31 801 533	31 801 533
(L) Président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d’entrée de l’Asie-Pacifique – Traitement et allocation pour automobile	77 516	77 516
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (L.R.C. (1970), ch. P-33)...	20 000	20 000
Total des dépenses budgétaires	5 878 117 291	1 300 000 000	7 178 117 291
École de la fonction publique du Canada				
40 Dépenses du Programme.....	48 209 571	48 209 571
(L) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	6 739 546	6 739 546
(L) Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l’École de la fonction publique du Canada</i>	50 000 000	50 000 000
Total des dépenses budgétaires	104 949 117	104 949 117
Commissariat au lobbying				
45 Commissariat au lobbying du Canada – Dépenses du Programme.....	4 191 717	4 191 717
(L) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	444 909	444 909
Total des dépenses budgétaires	4 636 626	4 636 626
Commissariat à l’intégrité du secteur public				
50 Dépenses du Programme.....	6 333 000	6 333 000
(L) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	534 960	534 960
Total des dépenses budgétaires	6 867 960	6 867 960

CONSEIL DU TRÉSOR

Secrétariat

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 30
Besoin en matière de rémunération – Fonds pour des affectations aux ministères et aux organismes admissibles pour le versement des indemnités de départ accumulées.....	1 300 000

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

DÉFENSE NATIONALE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Ministère					
1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 29 736 337 360 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 9 430 224 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	14 964 971 433	14 964 971 433
5	Dépenses en capital.....	4 663 662 924	4 663 662 924
10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des versements en espèces ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense.....	241 678 000	1	241 678 001
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	353 304 026	353 304 026
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	1 063 531 774	1 063 531 774
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	77 516	77 516
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	5 005 914	5 005 914
(L)	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	1 054 026	1 054 026

DÉFENSE NATIONALE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>).....	44 400	44 400
Total des dépenses budgétaires	21 293 330 013	1	21 293 330 014
Comité des griefs des Forces canadiennes				
15 Dépenses du Programme.....	6 059 621	6 059 621
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	623 452	623 452
Total des dépenses budgétaires	6 683 073	6 683 073
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				
20 Dépenses du Programme.....	3 208 939	3 208 939
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	298 969	298 969
Total des dépenses budgétaires	3 507 908	3 507 908
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications				
25 Dépenses du Programme.....	1 970 519	1 970 519
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	137 124	137 124
Total des dépenses budgétaires	2 107 643	2 107 643

DÉFENSE NATIONALE

Ministère

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 10
Fonds pour le renouvellement du Programme de subvention du Forum sur la sécurité et la défense.....	2 500
Fonds disponibles	
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	2 500
Présent budget supplémentaire des dépenses

Explication des fonds disponibles (dollars)

Crédit 10 : Des fonds autorisés totalisant 2 500 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison de l'abolition de la subvention à l'égard des pensions et rentes versées à des civils : M. R.P. Thompson (25 000 \$) et d'un montant compensatoire utilisé temporairement provenant d'un programme de contribution (2 475 000 \$)

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
Subventions		
Programme de subvention du Forum sur la sécurité et la défense	2 500 000
Montant total brut des subventions	2 500 000
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit</i>	<i>2 500 000</i>	<i>.....</i>
Montant net des paiements de transfert

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

FINANCES

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Ministère					
1	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	100 883 435	100 883 435
5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	181 416 000	181 416 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 789 809	12 789 809
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	77 516	77 516
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	30 251 000 000	30 251 000 000
(L)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	26 951 863 000	26 951 863 000
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	14 658 570 000	14 658 570 000
(L)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 514 064 000	11 514 064 000
(L)	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 876 083 006	2 876 083 006
(L)	Aide transitoire aux provinces qui adhèrent à un cadre de taxe à valeur ajoutée pleinement harmonisée (Partie III.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	1 880 000 000	1 880 000 000
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	384 280 000	384 280 000
(L)	Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000 000	250 000 000
(L)	Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	150 000 000	150 000 000
(L)	Achat de la monnaie canadienne	130 000 000	130 000 000
(L)	Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i> ..	51 200 000	51 200 000
(L)	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 148 683	32 148 683
(L)	Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières</i>)	11 000 000	11 000 000

FINANCES

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(685 644 000)	(685 644 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>).....	(3 112 956 000)	(3 112 956 000)
Total des dépenses budgétaires	85 636 775 449	85 636 775 449
Vérificateur général				
20 Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes obtenues pour compenser les dépenses engagées afin d'assurer pendant l'exercice des services professionnels d'audit aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) ainsi que les audits annuels des états financiers et de gestion et les audits des accords de contribution de l'Organisation internationale du Travail (OIT).....	74 508 869	74 508 869
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 439 256	10 439 256
Total des dépenses budgétaires	84 948 125	84 948 125
Tribunal canadien du commerce extérieur				
25 Dépenses du Programme.....	9 995 878	9 995 878
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 477 598	1 477 598
Total des dépenses budgétaires	11 473 476	11 473 476
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
30a Dépenses du Programme.....	36 315 817	14 670 000	50 985 817
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 892 779	3 892 779
Total des dépenses budgétaires	40 208 596	14 670 000	54 878 596
Bureau du surintendant des institutions financières				
35 Dépenses du Programme.....	910 226	910 226
(L) Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>	1	1
Total des dépenses budgétaires	910 227	910 227
PPP Canada Inc.				
40 Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	12 700 000	12 700 000
45 Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3	275 000 000	275 000 000
Total des dépenses budgétaires	287 700 000	287 700 000

FINANCES

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Ministère				
L10 Conformément à l'article 8 c) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat, au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 \$US pour la période couvrant les années 2011-2012 à 2015-2016 et, en ce qui concerne la période commençant le 1 ^{er} avril 2011 et se terminant le 31 mars 2012, 20 082 471 \$US, et ce, que le montant excède ou non son équivalent de 20 610 640 \$CAN déterminé le 24 septembre 2010	20 610 640	20 610 640
L15 Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 384 280 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement	1	1
Total des autorisations non budgétaires.....	20 610 641	20 610 641

FINANCES

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter

Crédit 30

Fonds visant à soutenir la lutte contre le recyclage financier des produits de la criminalité et le financement d'activités terroristes conformément à la <i>Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes</i>	14 670
--	---------------

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

INDUSTRIE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Ministère				
1a	Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes, perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an			
	349 132 946	23 798 446	372 931 392
5	Dépenses en capital.....	5 949 465	5 949 465
10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions			
	616 187 125	94 427 704	710 614 829
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés			
	56 641 597	56 641 597
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile			
	77 516	77 516
(L)	Ministre d'État (Petite entreprise et tourisme) – Allocation pour automobile			
	2 000	2 000
(L)	Ministre d'État (Science et technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) – Allocation pour automobile.....			
	2 000	2 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 36)			
	110 000 000	110 000 000
(L)	Subvention à Génome Canada			
	37 400 000	37 400 000
(L)	Contributions à Génome Canada			
	22 500 000	22 500 000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada			
	16 518 713	16 518 713
(L)	Subvention au Perimeter Institute for Theoretical Physics			
	1 010 400	1 010 400
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R.C. (1985), ch. S-11)			
	50 000	50 000
	1 215 471 762	118 226 150	1 333 697 912
Agence spatiale canadienne				
25	Dépenses de fonctionnement			
	242 733 744	242 733 744
30	Dépenses en capital.....			
	114 159 000	114 159 000
35	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions			
	56 223 000	56 223 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés			
	11 500 638	11 500 638
	424 616 382	424 616 382
Commission canadienne du tourisme				
40	Paiements à la Commission canadienne du tourisme ...			
	76 032 802	76 032 802
	76 032 802	76 032 802

INDUSTRIE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Commission du droit d'auteur					
45	Dépenses du Programme.....	2 815 245	2 815 245
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	309 644	309 644
	Total des dépenses budgétaires	3 124 889	3 124 889
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario					
50a	Dépenses de fonctionnement	25 538 566	1 683 507	27 222 073
55a	Subvention inscrites au Budget des dépenses et contributions	191 671 310	45 396 000	237 067 310
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 113 369	3 113 369
	Total des dépenses budgétaires	220 323 245	47 079 507	267 402 752
Conseil national de recherches du Canada					
60	Dépenses de fonctionnement	387 214 851	387 214 851
65	Dépenses en capital.....	38 016 775	38 016 775
70	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	139 650 480	139 650 480
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50 953 970	50 953 970
(L)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15)	75 000 000	75 000 000
	Total des dépenses budgétaires	690 836 076	690 836 076
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie					
75	Dépenses de fonctionnement	42 744 681	42 744 681
80	Subventions inscrites au Budget des dépenses	1 002 065 627	1 002 065 627
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 310 000	5 310 000
	Total des dépenses budgétaires	1 050 120 308	1 050 120 308
Greffé du Tribunal de la concurrence					
85	Dépenses du Programme.....	2 159 832	2 159 832
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	168 810	168 810
	Total des dépenses budgétaires	2 328 642	2 328 642
Conseil de recherches en sciences humaines					
90	Dépenses de fonctionnement	22 934 361	22 934 361
95	Subventions inscrites au Budget des dépenses	651 684 666	651 684 666
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 929 471	2 929 471
	Total des dépenses budgétaires	677 548 498	677 548 498
Conseil canadien des normes					
100	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>	7 129 000	7 129 000
	Total des dépenses budgétaires	7 129 000	7 129 000

INDUSTRIE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Statistique Canada				
105 Dépenses du Programme, contributions et conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'exercice.....	661 447 755	661 447 755
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	80 112 761	80 112 761
Total des dépenses budgétaires.....	741 560 516	741 560 516

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Ministère				
L15 Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	300 000
L20 Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	500 000
Total des autorisations non budgétaires.....	800 000	800 000

INDUSTRIE

Ministère

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 10	Total
Fonds pour soutenir les investissements stratégiques dans l'innovation dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada et de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	50 028	50 028
Fonds pour étendre la couverture des services à large bande au plus grand nombre possible de ménages non desservis ou mal desservis (programme large bande Canada : Milieu rural branché)	500	44 400	44 900
Réinvestissement des recettes provenant de contributions remboursables pour appuyer les besoins de fonctionnement	23 298	23 298
Présent budget supplémentaire des dépenses	23 798	94 428	118 226

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
Contributions		
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	50 027 704
Contributions en vertu du programme large bande Canada : Milieu rural branché	44 400 000
Total des paiements de transfert	94 427 704

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 50	Crédit 55	Total
Fonds pour appuyer les activités de construction liées à l'infrastructure de loisirs.....	1 684	35 000	36 684
Fonds pour appuyer les activités de remise en état liées au développement résidentiel et commercial de Brantford, Ontario	10 396	10 396
Présent budget supplémentaire des dépenses	1 684	45 396	47 080

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
Subventions		
Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford	10 396 000
Contributions		
Contributions en vertu du programme Infrastructures de loisirs Canada	35 000 000
Total des paiements de transfert	45 396 000

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

JUSTICE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Ministère					
1a	Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	266 546 996	7 264 163	273 811 159
5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	388 098 536	7 600 000	395 698 536
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	82 819 986	82 819 986
(L)	Ministère de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile	77 516	77 516
	Total des dépenses budgétaires	737 543 034	14 864 163	752 407 197
Commission canadienne des droits de la personne					
10	Dépenses du Programme.....	20 466 259	20 466 259
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 570 167	2 570 167
	Total des dépenses budgétaires	23 036 426	23 036 426
Tribunal canadien des droits de la personne					
15	Dépenses du Programme.....	4 102 340	4 102 340
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	414 781	414 781
	Total des dépenses budgétaires	4 517 121	4 517 121
Commissaire à la magistrature fédérale					
20	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	8 271 542	8 271 542
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 508 971	1 508 971
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 032 882	1 032 882

JUSTICE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1).....	451 769 500	451 769 500
Total des dépenses budgétaires	462 582 895	462 582 895
Service administratif des tribunaux judiciaires				
30a Dépenses du Programme.....	58 231 458	2 754 928	60 986 386
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 146 980	7 146 980
Total des dépenses budgétaires	65 378 438	2 754 928	68 133 366
Bureau du directeur des poursuites pénales				
35 Dépenses du Programme, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes aux ministères et organismes fédéraux et de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice	153 833 631	153 833 631
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 336 721	18 336 721
Total des dépenses budgétaires	172 170 352	172 170 352
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
40 Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme.....	10 615 324	10 615 324
45 Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme.....	22 128 733	22 128 733
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 919 752	3 919 752
Total des dépenses budgétaires	36 663 809	36 663 809
Cour suprême du Canada				
50 Dépenses du Programme.....	21 716 101	21 716 101
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 430 614	2 430 614
(L) Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	5 568 300	5 568 300
Total des dépenses budgétaires	29 715 015	29 715 015

JUSTICE

Ministère

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Total
Fonds pour accroître le soutien aux victimes d'actes criminels grâce à la Stratégie fédérale d'aide aux victimes	2 636	5 100	7 736
Fonds pour le renouvellement du Programme canadien sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre	4 628	4 628
Fonds pour la poursuite de mesures prises contre les gangs, les armes et les drogues et réalisées auprès de jeunes ayant des démêlés avec la justice.....	2 500	2 500
Présent budget supplémentaire des dépenses	7 264	7 600	14 864

Paiements de transfert (dollars)	Crédit	Législatif
Subventions		
Subventions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels.....	2 500 000
Subventions à l'appui du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes.....	400 000
Montant des subventions	2 900 000
Contributions		
Contributions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	2 600 000
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	2 100 000
Montant des contributions	4 700 000
Total des paiements de transfert	7 600 000

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

Service administratif des tribunaux judiciaires

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 30
Fonds pour permettre la relocalisation des services ministériels du Service administratif des tribunaux judiciaires à l'édifice désigné de la magistrature fédérale pour la région de la capitale nationale et pour l'investissement dans de l'équipement de technologie de l'information	2 755

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

PATRIMOINE CANADIEN

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Ministère					
1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	187 611 938	187 611 938
5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	932 804 044	932 804 044
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20 790 904	20 790 904
(L)	Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles – Traitement et allocation pour automobile .	77 516	77 516
(L)	Ministre d'État (Sports) – Allocation pour automobile	2 000	2 000
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs.....	1 196 000	1 196 000
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R.C. (1985), ch. L-8) .	637 000	637 000
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	182 000
	Total des dépenses budgétaires	1 143 301 402	1 143 301 402
Conseil des Arts du Canada					
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi.....	181 760 816	181 760 816
	Total des dépenses budgétaires	181 760 816	181 760 816
Société Radio-Canada					
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	968 047 060	968 047 060
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	4 000 000
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital.....	102 272 000	102 272 000
	Total des dépenses budgétaires	1 074 319 060	1 074 319 060
Musée canadien des droits de la personne					
30	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	31 700 000	31 700 000
	Total des dépenses budgétaires	31 700 000	31 700 000

PATRIMOINE CANADIEN

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Musée canadien des civilisations					
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	63 378 730	63 378 730
	Total des dépenses budgétaires	63 378 730	63 378 730
Musée canadien de l'immigration du Quai 21					
37a	Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	9 974 440	9 974 440
	Total des dépenses budgétaires	9 974 440	9 974 440
Musée canadien de la nature					
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	28 554 904	28 554 904
	Total des dépenses budgétaires	28 554 904	28 554 904
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes					
45a	Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> , et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	4 701 852	2 553 902	7 255 754
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 473 124	6 473 124
	Total des dépenses budgétaires	11 174 976	2 553 902	13 728 878
Bibliothèque et Archives du Canada					
50	Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction	90 855 167	90 855 167
55	Bibliothèque et Archives du Canada - Dépenses en capital.....	10 350 000	10 350 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 754 666	11 754 666
	Total des dépenses budgétaires	112 959 833	112 959 833
Société du Centre national des Arts					
60	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement.....	35 631 174	35 631 174
	Total des dépenses budgétaires	35 631 174	35 631 174

Nota : En vertu du décret C.P. 2010-1415 du 18 novembre 2010, le 25 novembre 2010 est la date d'entrée en vigueur de la *Loi constituant un nouveau musée canadien de l'immigration du Quai 21* qui établit le Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

PATRIMOINE CANADIEN

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Commission des champs de bataille nationaux					
65	Dépenses du Programme.....	7 146 451	7 146 451
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	407 061	407 061
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 700 000	1 700 000
	Total des dépenses budgétaires	9 253 512	9 253 512
Office national du film					
70	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	66 782 204	66 782 204
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film
	Total des dépenses budgétaires	66 782 204	66 782 204
Musée des beaux-arts du Canada					
75	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	40 606 120	40 606 120
80	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité.....	8 000 000	8 000 000
	Total des dépenses budgétaires	48 606 120	48 606 120
Musée national des sciences et de la technologie					
85	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	29 041 340	29 041 340
	Total des dépenses budgétaires	29 041 340	29 041 340
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme					
90	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	9 269 784	9 269 784
95	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	18 950 000	18 950 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 253 340	1 253 340
	Total des dépenses budgétaires	29 473 124	29 473 124

PATRIMOINE CANADIEN

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Commission de la fonction publique					
100	Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation des produits et services d'évaluation et de counseling	83 296 528	83 296 528
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 048 074	14 048 074
	Total des dépenses budgétaires	97 344 602	97 344 602
Commission des relations de travail dans la fonction publique					
105	Dépenses du Programme.....	12 418 768	12 418 768
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 330 189	1 330 189
	Total des dépenses budgétaires	13 748 957	13 748 957
Tribunal de la dotation de la fonction publique					
110	Dépenses du Programme.....	4 905 102	4 905 102
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	576 919	576 919
	Total des dépenses budgétaires	5 482 021	5 482 021
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles					
115	Dépenses du Programme.....	1 644 000	1 644 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	194 400	194 400
	Total des dépenses budgétaires	1 838 400	1 838 400
Téléfilm Canada					
120	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	105 667 144	105 667 144
	Total des dépenses budgétaires	105 667 144	105 667 144

PATRIMOINE CANADIEN

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 37
Fonds pour l'établissement et le fonctionnement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.....	9 974

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 45
Fonds pour les activités d'enquête et d'application de la loi liées à l'administration de la Liste nationale de numéros de télécommunication exclus.....	2 554

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement et :			
	a) autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du Régime de pensions du Canada, du Compte des opérations de l'assurance-emploi et au Compte à fins déterminées pour l'administration des bourses d'excellence du millénaire;			
	b) en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent :			
	(i) des services du Secteur des programmes d'accès public;			
	(ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail;			
	(iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral;			
	(iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'article 14 b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État;			
	(v) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> ;			
	c) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an			
	639 109 252	639 109 252
5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions			
	1 861 298 806	1	1 861 298 807
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés			
	249 272 705	249 272 705
(L)	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile			
	77 516	77 516
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile			
	77 516	77 516
(L)	Ministre d'État (Aînés) – Allocation pour automobile			
	2 000	2 000
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)			
	29 162 214 653	29 162 214 653
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)			
	8 429 823 187	8 429 823 187
(L)	Prestation universelle pour la garde d'enfants			
	2 660 000 000	2 660 000 000

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	660 000 000	660 000 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> ..	554 315 000	554 315 000
(L) Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9).....	534 282 332	534 282 332
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	450 356 813	450 356 813
(L) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu.....	76 000 000	76 000 000
(L) Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité.....	56 200 000	56 200 000
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	51 000 000	51 000 000
(L) Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles.....	45 300 000	45 300 000
(L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles.....	37 700 000	37 700 000
(L) Financement pluriannuel initial à Passeport pour la réussite Canada afin d'appuyer ses programmes d'intervention précoce communautaires qui aideront les jeunes défavorisés à accéder aux études postsecondaires au Canada	6 000 000	6 000 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	5 218 598	5 218 598
(L) Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	145 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État.....	35 000	35 000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	4 231	4 231

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	(14 065 514)	(14 065 514)
Total des dépenses budgétaires	45 464 367 095	1	45 464 367 096
Conseil canadien des relations industrielles				
10 Dépenses du Programme.....	11 421 923	11 421 923
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 604 867	1 604 867
Total des dépenses budgétaires	13 026 790	13 026 790
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
15a Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	1 907 423 000	254 500 000	2 161 923 000
(L) Logement des Premières nations	908 000	908 000
Total des dépenses budgétaires	1 907 423 000	255 408 000	2 162 831 000
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				
20 Dépenses du Programme.....	1 878 673	1 878 673
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	184 981	184 981
Total des dépenses budgétaires	2 063 654	2 063 654
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
25 Dépenses du Programme.....	3 853 172	3 853 172
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 156 531	1 156 531
Total des dépenses budgétaires	5 009 703	5 009 703

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Ministère				
(L) Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	816 141 015	816 141 015
Total des autorisations non budgétaires	816 141 015	816 141 015
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
(L) Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (L.R.C. (1985), ch. N-11).....	(1 951 342 000)	(1 951 342 000)
Total des autorisations non budgétaires	(1 951 342 000)	(1 951 342 000)

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Ministère

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 5
Financement pour les Subventions aux apprentis afin d'encourager les apprentis à progresser et à terminer leur formation, à recevoir une certification de compagnon d'apprentissage dans un métier désigné Sceau rouge et à entreprendre des carrières satisfaisantes dans des métiers spécialisés.....	107 000
Fonds disponibles	
Moins : Autorisations de dépenser disponibles à même le crédit.....	107 000
Présent budget supplémentaire des dépenses

Explication des fonds disponibles (dollars)

Crédit 5 : Des fonds autorisés totalisant 107 000 000 \$ sont disponibles à même le crédit en raison de l'amalgamation de la Subvention d'achèvement de la formation d'apprenti et de la Subvention incitative aux apprentis qui deviennent les Subventions aux apprentis de façon à donner une plus grande flexibilité pour répondre aux exigences liées à l'incitation versus l'achèvement.

<u>Paiements de transfert (dollars)</u>	<u>Crédit</u>	<u>Législatif</u>
Subventions		
Subventions aux apprentis	107 000 000
Montant total brut des subventions	107 000 000
<i>Moins : Fonds disponibles à même le crédit</i>	<i>107 000 000</i>	<i>.....</i>
Montant net des paiements de transfert

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 15
Fonds visant à accroître l'offre de logements abordables et à en maintenir et améliorer la qualité pour les ménages à faible revenu dans le cadre de l'investissement dans le logement abordable 2011-2014, de l'Initiative en matière de logement abordable, et des programmes de réparation et d'amélioration des habitations.....	253 100
Fonds pour stimuler la construction résidentielle par l'octroi de fonds supplémentaires visant à éliminer l'arriéré des demandes de travaux de rénovation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, dans le cadre de l'initiative Rénovation et amélioration des logements sociaux	1 400
Total des crédits à adopter	254 500
Crédits législatifs	
Fonds pour stimuler la construction résidentielle et la remise en état du parc de logements existants dans les communautés des Premières nations, dans le cadre de l'initiative Logement des Premières nations	908
Présent budget supplémentaire des dépenses	255 408

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

RESSOURCES NATURELLES

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Ministère					
1a	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la <i>Loi sur les explosifs</i> et au <i>Règlement sur les explosifs</i> ; et de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	569 941 887	129 400 000	699 341 887
5a	Dépenses en capital.....	13 892 000	6 000 000	19 892 000
10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 267 522 960	1 267 522 960
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 743 067	58 743 067
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	77 516	77 516
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	1 423 982 000	1 423 982 000
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	179 663 000	179 663 000
(L)	Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	6 825 000	6 825 000
(L)	Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers.....	3 400 000	3 400 000
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada.....
	Total des dépenses budgétaires	3 524 047 430	135 400 000	3 659 447 430
Énergie atomique du Canada limitée					
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	102 143 000	102 143 000
	Total des dépenses budgétaires	102 143 000	102 143 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire					
20	Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	26 457 136	26 457 136
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 488 454	3 488 454
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	88 317 988	88 317 988
	Total des dépenses budgétaires	118 263 578	118 263 578

RESSOURCES NATURELLES

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Office national de l'énergie					
25	Dépenses du Programme.....	52 730 832	52 730 832
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 098 618	7 098 618
	Total des dépenses budgétaires	59 829 450	59 829 450
Administration du pipe-line du Nord					
30	Dépenses du Programme.....	1 203 000	1 203 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125 100	125 100
	Total des dépenses budgétaires	1 328 100	1 328 100

RESSOURCES NATURELLES

Ministère

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 1	Crédit 5	Total
Fonds à l'appui du Programme de responsabilités nucléaires héritées pour réformer la stratégie à long terme et pour maintenir le contrôle et la réduction des risques et des responsabilités à l'égard des sites d'Énergie atomique du Canada limitée	129 400	129 400
Fonds pour la construction du Centre d'entraînement Forces canadiennes dans l'Arctique, dans la baie Resolute, au Nunavut.....	6 000	6 000
Présent budget supplémentaire des dépenses	129 400	6 000	135 400

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Ministère					
1	Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	136 709 360	136 709 360
5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	263 561 791	263 561 791
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 287 847	14 287 847
(L)	Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile	77 516	77 516
	Total des dépenses budgétaires	414 636 514	414 636 514
Agence des services frontaliers du Canada					
10	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'exercice en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	1 551 632 149	1 551 632 149
15	Dépenses en capital	113 930 488	113 930 488
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	180 893 014	180 893 014
	Total des dépenses budgétaires	1 846 455 651	1 846 455 651
Service canadien du renseignement de sécurité					
20	Dépenses du Programme	460 353 651	460 353 651
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 678 991	48 678 991
	Total des dépenses budgétaires	509 032 642	509 032 642

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Service correctionnel du Canada				
25	Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et :			
	<i>a)</i> autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse;			
	<i>b)</i> autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus;			
	<i>c)</i> paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux;			
	<i>d)</i> autorisation au ministre de la Sécurité publique, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	2 207 945 939
30	Dépenses en capital, y compris les paiements :			
	<i>a)</i> aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi;			
	<i>b)</i> aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	517 519 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	256 391 677
(L)	Fonds renouvelable CORCAN
	Total des dépenses budgétaires	2 981 856 616

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Commission nationale des libérations conditionnelles					
35	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes générées durant un même exercice et issues de la prestation de services visant le traitement des demandes de réhabilitation présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou à des règlements fédéraux, et de porter ces recettes en réduction des dépenses engagées pendant cet exercice	43 219 791	43 219 791
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 014 876	6 014 876
	Total des dépenses budgétaires	49 234 667	49 234 667
Bureau de l'enquêteur correctionnel					
40	Dépenses du Programme.....	3 780 465	3 780 465
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	537 427	537 427
	Total des dépenses budgétaires	4 317 892	4 317 892
Gendarmerie royale du Canada					
45	Dépenses de fonctionnement, et conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'exercice.....	2 009 383 982	2 009 383 982
50	Dépenses en capital.....	279 359 403	279 359 403
55	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	120 362 517	120 362 517
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	91 276 888	91 276 888
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC.....	365 107 552	365 107 552
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10).....	17 500 000	17 500 000
	Total des dépenses budgétaires	2 882 990 342	2 882 990 342
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada					
60	Dépenses du Programme.....	1 287 893	1 287 893
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	181 574	181 574
	Total des dépenses budgétaires	1 469 467	1 469 467
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada					
65a	Dépenses du Programme.....	4 822 531	2 660 673	7 483 204
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	589 215	589 215
	Total des dépenses budgétaires	5 411 746	2 660 673	8 072 419

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 65
Fonds pour la poursuite du traitement des plaintes et pour les efforts de sensibilisation.....	2 661

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

TRANSPORTS

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements	
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement et :			
	a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique;			
	b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ;			
	c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice;			
	d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an			
	549 895 362	549 895 362
5	Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés			
	95 157 250	95 157 250
10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions			
	669 077 485	669 077 485
17a	Conformément à l'article 24.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , renoncer à certaines dettes et à certains intérêts courus dus à Sa Majesté du chef du Canada totalisant 22 646 108 \$ à l'égard de l'Administration du pont du port de Saint John.....			
	22 646 108	22 646 108
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés			
	74 380 197	74 380 197
(L)	Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités – Traitement et allocation pour automobile			
	77 516	77 516
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 10)			
	79 593 000	79 593 000
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C. (1993), ch. 43).....			
	58 974 669	58 974 669
(L)	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. (1963), ch. 42)			
	3 300 000	3 300 000
(L)	Ministre d'État – Allocation pour automobile.....			
	2 000	2 000
	Total des dépenses budgétaires	1 530 457 479	22 646 108	1 553 103 587
Société canadienne des postes				
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales			
	22 210 000	22 210 000
	Total des dépenses budgétaires	22 210 000	22 210 000

TRANSPORTS

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien					
20	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	582 727 000	582 727 000
	Total des dépenses budgétaires	582 727 000	582 727 000
Office des transports du Canada					
25	Dépenses du Programme.....	23 806 376	23 806 376
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 565 688	3 565 688
	Total des dépenses budgétaires	27 372 064	27 372 064
La Société des ponts fédéraux limitée					
30	Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée	64 699 000	64 699 000
	Total des dépenses budgétaires	64 699 000	64 699 000
Marine Atlantique S.C.C.					
35	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service.....	200 585 000	200 585 000
	Total des dépenses budgétaires	200 585 000	200 585 000
Commission de la capitale nationale					
40	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	78 398 834	78 398 834
45a	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	28 473 000	3 490 000	31 963 000
	Total des dépenses budgétaires	106 871 834	3 490 000	110 361 834
Bureau de l'infrastructure du Canada					
50	Dépenses de fonctionnement	50 031 062	50 031 062
55	Contributions	4 693 333 359	4 693 333 359
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 038 042	5 038 042
(L)	Fonds pour l'infrastructure verte	70 117 555	70 117 555
(L)	Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	62 652 000	62 652 000
	Total des dépenses budgétaires	4 881 172 018	4 881 172 018

TRANSPORTS

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain					
Incorporée					
60a	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal	98 944 000	31 808 000	130 752 000
	Total des dépenses budgétaires	98 944 000	31 808 000	130 752 000
Tribunal d'appel des transports du Canada					
65	Dépenses du Programme.....	1 284 898	1 284 898
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	129 762	129 762
	Total des dépenses budgétaires	1 414 660	1 414 660
VIA Rail Canada Inc.					
70a	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la Loi n°1 de 1977 portant affectation de crédits.....	458 309 000	48 000 000	506 309 000
	Total des dépenses budgétaires	458 309 000	48 000 000	506 309 000

TRANSPORTS

Ministère

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 17
Fonds pour la remise de dettes dues à la Couronne par l'Administration du pont du port de Saint John	22 646

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

Commission de la capitale nationale

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 45
Financement du Fonds de stimulation de l'infrastructure pour achever la réfection, la mise à niveau et le remplacement de diverses immobilisations	3 490

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 60
Fonds pour des réparations urgentes au titre de la sécurité, la préservation des ressources et des travaux préparatoires pour le remplacement des immobilisations, notamment le corridor du pont Champlain et d'autres structures du Grand Montréal.....	31 808

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

VIA Rail Canada Inc.

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter	Crédit 70
Fonds pour les besoins supplémentaires en matière de pensions	48 000

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

Crédit (dollars)	Présent budget supplémentaire des dépenses			Total – Budgets des dépenses à ce jour	
	Budgets des dépenses précédents à ce jour	Transferts	Rajustements		
1	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> ; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	2 117 845 756	2 117 845 756
5	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.....	344 511 826	344 511 826
6a	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction – En vertu de l'article 29.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , pour augmenter de 10 000 000 \$ à 20 000 000 \$, à compter du 1 ^{er} avril 2011, le montant duquel la totalité des dépenses effectuées aux fins du fonds, établi aux termes du crédit 23d, <i>Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995</i> , peut excéder les recettes.....	1	1
10	Contributions.....	5 210 000	5 210 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.....	99 871 902	99 871 902
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile.....	77 516	77 516
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers.....	10 000 000	10 000 000
(L)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique.....	6 200 000	6 200 000
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction.....	3 082 000	3 082 000
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers.....	(4 854 000)	(4 854 000)
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada.....	(198 850)	(198 850)
(L)	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices.....
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels.....
	Total des dépenses budgétaires.....	2 581 746 150	1	2 581 746 151

Nota : Travaux Publics et Services gouvernementaux a un poste législatif supplémentaire intitulé « Fonds renouvelable de la Production de défense » qui n'est pas affiché dans le budget supplémentaire des dépenses puisqu'il n'y a pas d'activité prévue à l'égard de ce fonds.

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Explication du besoin (en milliers de dollars)

Crédits à adopter

Crédit 6

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction – En vertu de l'article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour augmenter de 10 000 000 \$ à 20 000 000 \$, à compter du 1^{er} avril 2011, le montant duquel la totalité des dépenses effectuées aux fins du fonds, établi aux termes du crédit 23d, *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*, peut excéder les recettes

Nota : Les nombres inscrits dans la section « Explication du besoin » peuvent ne pas correspondre à ceux de la section « Sommaire du portefeuille » parce qu'ils ont été arrondis.

ANNEXE

Aperçu

**Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet
de loi de crédits**

Prévisions législatives

Sommaire des modifications apportées aux crédits votés

Dépenses budgétaires du budget supplémentaire

des dépenses par article courant de dépense

**Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire
des dépenses**

Aperçu

Aperçu des tableaux sommaires

Cette section donne un aperçu des tableaux sommaires suivants :

1. Postes pour inclusion dans les annexes proposées au projet de loi de crédits
2. Prévisions législatives
3. Sommaire des modifications apportées aux crédits votés
4. Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense
5. Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

1. Postes pour inclusion dans les annexes proposées au projet de loi de crédits

Ce tableau donne au lecteur un aperçu du projet de loi de crédits. Comme précisé plus haut, le budget supplémentaire des dépenses appuie directement le projet de loi. Ce tableau renferme une liste des numéros, des libellés des crédits et des fonds demandés qui seront soumis à l'approbation du Parlement. Le projet de loi de crédits du budget supplémentaire des dépenses comprend deux annexes : l'annexe 1 énumère les postes de l'exercice se terminant le 31 mars 2012 et l'annexe 2, les postes de l'exercice se terminant le 31 mars 2013.

Seuls les rajustements positifs aux crédits des ministères sont inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits. Si une organisation inscrit un montant net négatif ou de zéro dans le présent budget supplémentaire des dépenses, aucun changement aux autorisations de dépenser actuelles n'est demandé au Parlement. Par conséquent, ils ne sont pas compris dans la présente annexe.

Une fois que le projet de loi de crédits est approuvé, le libellé constitue les conditions dans lesquelles les dépenses pourront être effectuées. Les types de crédits suivants peuvent apparaître dans le budget supplémentaire des dépenses :

- a) Crédits pour dépenses du Programme – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit « Dépenses en capital » ou le crédit « Subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.
- b) Crédits pour dépenses de fonctionnement – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire d'avoir un crédit « Dépenses en capital » ou un crédit « Subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars.
- c) Crédits pour dépenses en capital – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital d'un programme s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital pourraient comprendre des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 dollars notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'une organisation compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital.
- d) Crédits pour subventions et contributions – Ce type de crédit est utilisé lorsque le montant total des dépenses en subventions et en contributions s'élève à 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au budget supplémentaire des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation d'effectuer un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contributions » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.
- e) Crédits non budgétaires – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, l'autorisation de dépenser est approuvée pour des prêts, des avances et des placements relatifs aux sociétés d'État; et des prêts ou des avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organisations internationales, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.

Aperçu

- f) Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes – Quand il est nécessaire d'affecter des fonds pour un paiement à une société d'État ou pour couvrir les dépenses d'une personne juridique, un crédit distinct est établi. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) Crédits du Conseil du Trésor gérés par l'administration centrale – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'un certain nombre d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
 - i. Crédit pour éventualités du gouvernement – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas inscrites au budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui sont énumérés dans le présent budget des dépenses. Cette autorisation d'augmenter d'autres crédits est accordée jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et dans la mesure où les dépenses s'inscrivent dans le cadre du mandat de l'organisation.
 - ii. Crédit pour initiatives pangouvernementales – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
 - iii. Crédit pour rajustements à la rémunération – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits afin de financer des augmentations de dépenses salariales liées aux conventions collectives conclues entre le Conseil du Trésor et les unités de négociation représentant les fonctionnaires, ainsi qu'aux conventions collectives signées avec des employeurs distincts, y compris les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, les personnes nommées par le gouverneur en conseil et les employés de sociétés d'État conformément à l'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.
 - iv. Crédit pour assurances de la fonction publique – Ce crédit fournit les cotisations à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*.
 - v. Crédit pour le report du budget de fonctionnement – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent.
 - vi. Crédit pour les besoins en matière de rémunération – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits pour combler les besoins en matière de congés parentaux et de maternité, les indemnités versées lors d'une cessation de service ou d'emploi, ainsi que les rajustements aux conditions de service ou d'emploi de l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, dans le cas où ces crédits ne sont pas pourvus par le crédit des rajustements à la rémunération.
 - vii. Crédit pour le report du budget des dépenses en capital – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report du budget des dépenses en capital de l'exercice précédent.

2. Prévisions législatives

Ce tableau fournit au Parlement une mise à jour des changements importants apportés aux prévisions des dépenses liées aux principaux postes législatifs. Les postes législatifs sont ceux que le Parlement a approuvés par l'adoption d'autres textes législatifs qui précisent les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées. Les dépenses législatives sont incluses dans le budget supplémentaire des dépenses à titre d'information uniquement.

Aperçu

3. Sommaire des modifications apportées aux crédits votés

Ce tableau fournit toute l'information concernant les crédits de ce budget supplémentaire, par ministère.

La première colonne (Numéro du crédit) indique quel crédit est accru dans le cadre du présent budget supplémentaire des dépenses. La lettre jointe au numéro précise quel budget supplémentaire des dépenses a été utilisé pour augmenter le crédit.

La deuxième colonne (Montant brut) indique le total des fonds demandés dans le présent budget supplémentaire des dépenses.

La troisième colonne (Moins : Autorisations de dépenser disponibles) représente les pouvoirs de dépenser inutilisés qu'invoquent les organisations pour réduire le montant demandé dans le présent budget supplémentaire des dépenses. La section du budget supplémentaire des dépenses de chacun des ministères présente de plus amples renseignements sur ces montants.

La quatrième colonne (Montant net) indique le montant net du financement supplémentaire inscrit dans le présent budget supplémentaire des dépenses. Fait à noter, les montants négatifs ou de zéro ne sont pas inclus dans les annexes proposées du projet de loi de crédits

4. Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des dépenses du gouvernement fédéral sur l'économie, il faut établir le montant net des achats de l'État par article courant. À cette fin, toutes les organisations, y compris celles qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire leurs dépenses liées à des achats par catégories d'articles courants de dépense. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par article qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans les budgets principal et supplémentaire des dépenses et les Comptes publics. Les articles courants de dépense sont les suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

5. Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Il arrive souvent que le budget supplémentaire des dépenses inclut des « postes de 1 \$ » visant à demander la modification de la répartition de fonds ou du libellé d'un crédit existant (comme pour les garanties de prêts) déjà approuvés dans le budget principal des dépenses. Un tel poste ne vise pas à demander un financement nouveau ou additionnel, mais à redistribuer entre crédits des autorisations de dépenser existantes et/ou à accorder des autorisations pertinentes. Or, comme aucun nouveau financement n'est demandé, la somme de 1 \$ est strictement symbolique.

Par exemple, les postes de 1 \$ peuvent servir à :

1. transférer des fonds d'un crédit à un autre;
2. radier des dettes;
3. modifier une garantie de prêt;
4. autoriser une subvention;
5. modifier des lois de crédits antérieures.

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
10a	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....		17 773 440
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRÉTARIAT		
30a	Besoin en matière de rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération.....		1 300 000 000
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
10a	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des versements en espèces ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense		1
	FINANCES		
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30a	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme		14 670 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1a	Industrie – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes, perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	23 798 446	
10a	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	94 427 704	
			118 226 150
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
50a	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Dépenses de fonctionnement	1 683 507	
55a	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Subvention inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	45 396 000	
			47 079 507
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1a	Justice – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	7 264 163	
5a	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	7 600 000	
			14 864 163

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE <i>(suite et fin)</i>		
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30a	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme	2 754 928
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
37a	Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	9 974 440
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
45a	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> , et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	2 553 902
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		
	MINISTÈRE		
5a	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
15a	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	254 500 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1a	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la <i>Loi sur les explosifs</i> et au <i>Règlement sur les explosifs</i> ; et de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	129 400 000	
5a	Ressources naturelles – Dépenses en capital	6 000 000	
			135 400 000
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
65a	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		2 660 673
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
17a	Transports – Conformément à l'article 24.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , renoncer à certaines dettes et à certains intérêts courus dus à Sa Majesté du chef du Canada totalisant 22 646 108 \$ à l'égard de l'Administration du pont du port de Saint John		22 646 108
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
45a	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital		3 490 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(Crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS <i>(suite et fin)</i>		
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE		
60a	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal.....		31 808 000
	VIA RAIL CANADA INC.		
70a	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		48 000 000
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
6a	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction – En vertu de l'article 29.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , pour augmenter de 10 000 000 \$ à 20 000 000 \$, à compter du 1 ^{er} avril 2011, le montant duquel la totalité des dépenses effectuées aux fins du fonds, établi aux termes du crédit 23d, <i>Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995</i> , peut excéder les recettes.....		1
			2 026 401 314

Prévisions législatives

Ministère, organisme ou société d'État	Présent budget supplémentaire des dépenses (\$)
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	
Logement des Premières nations	908 000
<hr/>	
<i>Montant total des postes législatifs budgétaires du présent budget supplémentaire des dépenses</i>	<i>908 000</i>
<hr/>	
COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ASSURANCE-EMPLOI	
Total	908 000

Sommaire des modifications apportées aux crédits votés

Ministère, organisme ou société d'État (en milliers de dollars)	Numéro du crédit	Montant brut	Moins : Autorisations de dépenser disponibles	Montant net
DÉPENSES BUDGÉTAIRES				
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère.....	10a	17 773	17 773
CONSEIL DU TRÉSOR				
Secrétariat.....	30a	1 300 000	1 300 000
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère.....	10a	2 500	2 500
FINANCES				
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.....	30a	14 670	14 670
INDUSTRIE				
Ministère.....	1a	23 798	23 798
	10a	94 428	94 428
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	50a	1 684	1 684
	55a	45 396	45 396
JUSTICE				
Ministère.....	1a	7 264	7 264
	5a	7 600	7 600
Service administratif des tribunaux judiciaires.....	30a	2 755	2 755
PATRIMOINE CANADIEN				
Musée canadien de l'immigration du Quai 21.....	37a	9 974	9 974
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.....	45a	2 554	2 554
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES				
Ministère.....	5a	107 000	107 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	15a	254 500	254 500
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère.....	1a	129 400	129 400
	5a	6 000	6 000
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE				
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada.....	65a	2 661	2 661
TRANSPORTS				
Ministère.....	17a	22 646	22 646
Commission de la capitale nationale.....	45a	3 490	3 490
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.....	60a	31 808	31 808
VIA Rail Canada Inc.....	70a	48 000	48 000
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX.....				
	6a
Total.....		2 135 901	109 500	2 026 401

Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

Explication des articles courants de dépenses

1. Personnel

- Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à plein temps) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que des membres des forces militaires et de la Gendarmerie royale du Canada.
- Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants gouverneurs et indemnités des membres des deux chambres du Parlement, tout genre d'indemnité versée aux employés permanents ou engagés pour une période déterminée ou à leur intention, comme les indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre.
- Allocations pour automobile des ministres et indemnités de dépenses des sénateurs et des députés.
- Contributions de l'État à divers régimes d'avantages sociaux des employés (Compte de pension de retraite de la fonction publique, Compte de prestations de retraite supplémentaires, Compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, Compte de prestations de décès de la fonction publique et Compte d'assurance emploi).
- Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, Compte de pension de retraite des Forces canadiennes et Compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; contributions de l'État aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation provinciaux et autres; frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

2. Transports et communications

- Frais de voyage et de transport des employés du gouvernement ainsi que des membres des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés.
- Transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent de travaux d'arpentage, d'inspections et d'études sur le terrain; frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'État, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.
- Affranchissement ordinaire, courrier aérien, courrier recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que la location de cases postales et tous les autres frais postaux.
- Frais de transport de marchandises à l'égard d'un achat, autres que le coût initial de livraison (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de messagerie offerts par l'entreprise privée.
- Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et sans fil. (droits, taxes, etc.) et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de messagerie assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

3. Information

- Services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés, des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que le graphisme.
- Services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'État. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De

Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

- Services des relations publiques et des affaires publiques pour des sondages sur les comportements et l'évaluation des services, la promotion des ventes, la commercialisation, la mise en valeur des exportations, les relations publiques et la publicité, les sondages d'opinion, ainsi que les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles. Sont aussi compris les services de rédaction des discours et les services liés aux communiqués de presse, aux séances d'information, aux conférences de presse et aux événements spéciaux.

4. Services professionnels et spéciaux

- Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, de commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement; paiements pour les services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiement de services de gestion, de traitement des données et autre conseiller en recherche; et de toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.
- Paiement de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiement de services d'informatique, paiement des frais de scolarité des Indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas des écoles fédérales; achat de services de formation en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes* et paiements à l'École de la fonction publique du Canada pour des cours de formation.
- Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage, d'entreposage et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour l'administration de marchés.

5. Location

- Location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement.
- Location et affrètement, avec ou sans équipage, de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs.
- Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits, la location de services d'entreposage figure à l'article courant 4.

6. Achat de services de réparation et d'entretien

- Travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant 8, Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant 9, Acquisition de machines et de matériel.
- Paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour les services offerts aux locataires.
- Le coût des matériaux, des fournitures et les autres frais pour les travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

7. Services publics, fournitures et approvisionnements

- Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'approvisionnement en eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

- Achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'État. Sont inclus :
 - essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport et chauffage;
 - aliments pour bétail;
 - aliments et autres fournitures pour navires et établissements;
 - bestiaux achetés pour consommation ou revente;
 - graines de semence;
 - livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur;
 - uniformes et fourniment;
 - photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement;
 - fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais;
 - fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études;
 - produits chimiques;
 - approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux;
 - œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives;
 - fournitures du service de nettoyage;
 - bois et charbon;
 - fournitures électriques;
 - pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages

- Toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre.
- Améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération.
- Tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord.
- Achat de terrains.
- Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à plein temps ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (articles courants 1 à 9).

9. Acquisition de machines et de matériel

- Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, de tout le matériel, des fournitures et du mobilier de bureau, du matériel informatique et électronique ou de tout autre accessoire de bureau.
- Matériel et accessoires à microfilmer, matériel de communication entre bureaux, machines à affranchir avec compteur, cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau.
- Véhicules automobiles, avions, tracteurs, matériel de voirie, matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; matériel scientifique et de laboratoire, navires, brise-glaces et matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

10. Paiements de transfert

- Subventions, contributions et tous les autres paiements de transfert versés par l'État, tels que :
 - Paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les prestations de la Sécurité de la vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations et les pensions des anciens combattants.
 - Paiements aux provinces et aux territoires en vertu de la *Loi constitutionnelle*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et pour les langues officielles.
 - Paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones.
 - Paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires.
 - Capitaux consentis à l'industrie; subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; bourses d'études.
 - Subventions de soutien consenties à des organismes nationaux et internationaux sans but lucratif.
 - Contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire internationale et la cotisation du Canada aux Nations Unies.
- La plupart des paiements compris dans cette catégorie d'article courant sont détaillés dans le budget des dépenses sous les rubriques « Subventions » ou « Contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet, par l'entremise de l'approbation du projet de loi de crédits qui précise les « Subventions inscrites au Budget des dépenses »; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont pas aussi limitées. Les subventions et leur valeur totale ont un caractère législatif et une description particulière qui régissent leur utilisation.

11. Service de la dette publique

- Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux.
- Frais d'émission de nouveaux emprunts, amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, primes et commissions afférentes aux obligations.
- Frais administratifs et afférents à la dette publique.

12. Autres subventions et paiements

- Paiements à des sociétés d'État, y compris les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et les autres paiements de transfert versés aux sociétés d'État.
- Versements à certains comptes non budgétaires (comme les contributions de l'État au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ou les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*), ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ».
- Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de mise à quai et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'État, la perte d'effets personnels et les dépenses relatives à de petits articles et à divers services. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

Ministère, organisme ou société d'État	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires indiennes et du Nord canadien Ministère
Conseil du Trésor Secrétariat	1 300 000
Défense nationale Ministère
Finances Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	7 650	1 690	500	1 010	1 000
Industrie Ministère	4 948	711	14 498	472
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	1 494	28	2	137	2
Justice Ministère	4 579	555	101	1 291	45
Service administratif des tribunaux judiciaires	563
Patrimoine canadien Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	2 261	15	162
Ressources humaines et Développement des compétences Ministère
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Ressources naturelles Ministère	129 400
Sécurité publique et Protection civile Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	1 465	283	200	345

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Fonds disponibles	Total des dépenses nettes*
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
.....	17 773	17 773
.....	1 300 000
.....	2 500	2 500
1 020	1 800	14 670
2 106	1 063	94 428	118 226
8	11	45 396	2	47 080
196	147	350	7 600	14 864
.....	1 074	1 118	2 755
.....	9 974	9 974
100	16	2 554
.....	107 000	107 000
.....	255 408	255 408
.....	6 000	135 400
.....	368	2 661

* Voir la note au bas de la page 79.

Dépenses budgétaires du budget supplémentaire des dépenses par article courant de dépense

Ministère, organisme ou société d'État	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Transports					
Ministère
Commission de la capitale nationale
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée
VIA Rail Canada Inc.
Total des ministères, organismes et sociétés d'États	1 317 449	7 519	1 514	147 406	1 519
Compte des opérations de l'assurance-emploi
Total	1 317 449	7 519	1 514	147 406	1 519

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Fonds disponibles	Total des dépenses nettes*
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
.....	22 646	22 646
.....	3 490	3 490
.....	31 808	31 808
.....	48 000	48 000
3 430	3 037	7 424	1 118	274 697	371 696	109 500	2 027 309
.....
3 430	3 037	7 424	1 118	274 697	371 696	109 500	2 027 309

* Il se peut que les montants totaux ne correspondent pas au « Sommaire des budgets des dépenses de 2011-2012 » parce qu'ils ont été arrondis.

Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

Une organisation peut, au moyen du budget supplémentaire des dépenses, demander des modifications pour diverses autorisations de dépenser obtenues à l'origine à la suite de l'approbation par le Parlement de projets de loi de crédits pour un budget principal des dépenses ou un budget supplémentaire des dépenses. Ces modifications peuvent comprendre des demandes de financement supplémentaire se rapportant à un transfert de fonds d'une autre organisation, à la réaffectation ou à la modification des autorisations de dépenser existantes ou à l'ajout de nouvelles autorisations.

On obtient l'approbation du Parlement pour de telles modifications en recourant à un projet de loi de crédits habilitant. Toutefois, pour qu'un poste soit inclus dans un projet de loi des crédits, il doit avoir une valeur pécuniaire. Cela ne pose pas de problème lorsqu'un ministère demande également un rajustement de ses affectations. Cependant, en l'absence de toute augmentation du crédit, un montant théorique de 1 \$ permet d'inclure un tel poste à un projet de loi de crédits.

Les autorisations associées à chacun des postes de 1 \$ peuvent se rapporter à :

1. *L'approbation de subventions* – Le libellé utilisé dans le budget des dépenses pour décrire une subvention est à caractère législatif de sorte que toute nouvelle subvention ou augmentation à une subvention existante doit d'abord être approuvée par le Parlement avant qu'un paiement ne puisse être versé aux bénéficiaires admissibles. Un poste de 1 \$ est inclus lorsque des affectations supplémentaires ne sont pas requises puisque la nouvelle subvention ou l'augmentation d'une subvention existante est financée au moyen de ressources existantes ou d'un transfert de fonds d'une autre organisation.
2. *Les virements de crédits au sein d'une organisation* – La loi de crédits peut conférer à une organisation des autorisations de dépenser pour plus d'un crédit (p. ex. crédit pour dépenses de fonctionnement, crédit pour dépenses en capital). Tout au long d'un exercice, et pour diverses raisons, l'organisation peut devoir réaligner le financement approuvé à la suite de modifications apportées aux mécanismes de prestation en tenant compte des priorités organisationnelles.
3. *Les virements entre organisations* – Les virements entre organisations sont utilisés à différentes fins, comme pour réaffecter les fonds d'une organisation à une autre, afin de gérer ou de mettre en œuvre une initiative ou un projet de façon plus efficiente et/ou de refléter les nouvelles responsabilités d'une organisation.
4. *La modification de l'autorisation intégrée au libellé d'un crédit* – Le budget supplémentaire des dépenses peut être utilisé pour modifier une autorisation existante intégrée au libellé d'un crédit d'une organisation. La plupart de ces autorisations se retrouvent dans le libellé des crédits non budgétaires des organisations et se rapportent aux limites ou plafonds des prêts, aux investissements et aux avances. Ces crédits sont précédés de la lettre « L ».
5. *Création d'un nouveau crédit et libellé correspondant* – Le budget supplémentaire des dépenses peut servir à créer un nouveau crédit, ainsi que le libellé correspondant, qui accordera l'autorisation à l'organisation tel que précisé dans le nouveau libellé du crédit.

Le tableau qui suit illustre, pour chacune des catégories susmentionnées, les cas où un poste d'un montant de 1 \$ est requis dans le présent budget supplémentaire des dépenses. Un certain nombre de ces opérations peuvent être décrites dans le libellé d'un crédit d'un ministère, mais nécessiteront qu'un poste de 1 \$. C'est pourquoi, puisque le tableau suivant est présenté par catégories, certains crédits ministériels pourraient être indiqués plus d'une fois malgré le fait qu'ils ne se rapportent qu'à un seul poste de 1 \$.

Postes de 1 \$ inclus dans le présent budget supplémentaire des dépenses

1. L'approbation de subventions

Organisation	N° du crédit	Explication
Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère	5a	Pour inscrire une subvention de 107 000 000 \$ afin d'encourager les apprentis à progresser et à terminer leur formation, à recevoir une certification de compagnon d'apprentissage dans un métier désigné Sceau rouge et à entreprendre des carrières satisfaisantes dans des métiers spécialisés.
Défense nationale – Ministère	10a	Pour inscrire une subvention de 2 500 000 \$ pour le renouvellement du Programme de subvention du Forum sur la sécurité et la défense.

2. Le virement de crédits au sein d'une organisation – Sans objet

3. Le virement entre organisations – Sans objet

4. La modification de l'autorisation intégrée au libellé d'un crédit – Sans objet

5. Création d'un nouveau crédit et libellé correspondant

Organisation	N° du crédit	Explication
Travaux publics et services gouvernementaux	6a	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction – En vertu de l'article 29.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , pour augmenter de 10 000 000 \$ à 20 000 000 \$, à compter du 1^{er} avril 2011 , le montant duquel la totalité des dépenses effectuées aux fins du fonds, établi aux termes du crédit 23d, <i>Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995</i> , peut excéder les recettes.